

# DÉCLARATION pour la SÉCURITÉ des PATIENTS en EUROPE



Nous nous rassemblons pour défendre le droit à des soins de santé sûrs mais aussi pour réduire l'immense fardeau des incidents et des décès évitables dans tous les milieux de soins de santé.

Nous exhortons les ministres de la Santé à parvenir à un niveau élevé d'entente au sujet des pratiques et normes visant à assurer la sécurité des patients, afin de fournir des soins de santé durables et sûrs à leurs citoyens.

Nous appelons les autorités sanitaires, les dirigeants politiques, les professionnels de la santé, les prestataires et les patients à unir leurs efforts afin d'éviter les préjudices inutiles dans toute l'Europe.

## Nous, soussignés, appelons à :

1

### Encourager l'information des citoyens et l'autonomisation des patients – grâce :

- À des campagnes d'éducation visant à sensibiliser à la sécurité dans les milieux de soins de santé ;
- À la prise en compte du point de vue du patient dans les stratégies de sécurité qui lui sont destinées ;
- À l'implication systématique des patients et de leurs représentants dans l'élaboration des politiques.

2

### Promouvoir une culture de la sécurité non punitive – grâce :

- À la prise en compte de la sécurité des patients comme priorité de la politique en matière de santé ;
- À la soumission aux parlements nationaux d'un rapport annuel sur la situation en matière de sécurité des patients ;
- À des actions visant à promouvoir la culture de la sécurité dans tous les milieux de soins de santé ;
- À des systèmes de déclaration cohérents et non punitifs dans toute l'UE pour le signalement des préjudices et le suivi des risques.

3

### Prévenir les risques pour minimiser les événements indésirables – grâce :

- À des stratégies efficaces de prévention et de planification afin d'éviter les événements indésirables ;
- À la remédiation aux défaillances des systèmes, processus et conditions qui conduisent les personnes à commettre des erreurs ou rendent la prévention insuffisante.

4

### Mettre en place des systèmes de surveillance et assurer la disponibilité d'informations – grâce :

- À un système européen permettant de consolider et de partager les données scientifiques sur les événements indésirables afin d'améliorer leur compatibilité ;
- À la définition d'indicateurs personnalisés en matière de sécurité des patients à l'échelle de l'UE ;
- À des échanges réguliers de connaissances entre les institutions des États membres et de l'UE afin de concevoir des politiques et des pratiques efficaces.

5

### Garantir le droit à un traitement personnalisé – grâce :

- À une utilisation accrue des traitements agréés et des technologies innovantes en fonction des besoins médicaux des patients et de l'avis empirique des praticiens ;
- À l'adoption des technologies et de traitements innovants les plus efficaces pour les patients afin de prévenir ou de minimiser les événements indésirables et les erreurs d'administration de traitements ;
- À davantage d'initiatives d'apprentissage mutuel en vue de déterminer les meilleures pratiques cliniques utilisées dans ce cadre.

# DÉCLARATION pour la SÉCURITÉ des PATIENTS en EUROPE



Signer la déclaration sur  
[declaration4patientsafety.eu](http://declaration4patientsafety.eu)

Nous, soussignés, appelons à :

6

Respecter le droit à l'information – grâce :

- À des lignes directrices claires, au niveau national, sur le consentement éclairé des patients pour tous les traitements, afin de leur permettre de prendre des décisions en toute connaissance de cause, sur la base des conseils de professionnels ;
- À des mesures permettant de faciliter l'accès des patients à leur dossier médical et de clarifier leurs droits légaux en cas d'événement défavorable.

7

Adopter des médicaments et des technologies éprouvés – grâce :

- À l'utilisation de médicaments et de technologies médicales éprouvés afin de réduire les risques de préjudice.

8

Assurer des systèmes de soins de santé plus intelligents et plus sûrs – grâce :

- À des solutions de santé en ligne fiables, permettant de bénéficier de soins de santé plus personnalisés, « centrés sur le citoyen » ;
- À l'utilisation de nouvelles technologies, telles que les dossiers médicaux, les prescriptions et les carnets de santé électroniques, afin de réduire le taux d'erreur d'administration de traitement et d'événements indésirables.

9

Protéger les données à caractère personnel – grâce :

- À la protection de la confidentialité des dossiers des patients, afin de renforcer la confiance dans les solutions de santé en ligne et de faciliter les échanges d'informations et d'enseignements tirés des événements indésirables.

10

Accroître les ressources du personnel des soins de santé – grâce :

- À des conditions de travail adéquates pour tous les professionnels de la santé, essentielles en vue de réduire les risques pour les patients et de promouvoir une culture de l'apprentissage continu en matière de sécurité des patients ;
- À la prise en considération totale de la sécurité des patients dans la formation de base des professionnels de la santé ;
- À un soutien et à une formation efficace afin de garantir l'utilisation la plus sûre possible des nouvelles technologies médicales.

Pour plus d'informations, contactez-nous à l'adresse [info@healthfirsteurope.org](mailto:info@healthfirsteurope.org)